



## COMMUNIQUE

### CANDIDATURE DES BOURSES D'ALTERNANCE

L'année universitaire 2015-2016

1<sup>ère</sup> commission : Février 2016

L'Université de Carthage porte à la connaissance, des étudiants inscrits en **deuxième année master de recherche et en thèse (les trois premières années)**, désirants bénéficier d'une bourse d'alternance pour l'année 2016 doivent déposer leur dossier avant le **18 janvier 2016**.

#### LES PIECES à FOURNIR :

- Demande de candidature à retirer du site du ministère [www.best.rnu.tn](http://www.best.rnu.tn) remplie, signée et déposée auprès de l'établissement.
- Copie de l'attestation d'inscription de l'année en cours 2015-2016.
- Lettre d'appui du directeur de thèse.
- Copie de la carte d'identité nationale.
- Invitation de l'établissement d'accueil avec détermination de la période du stage.
- copie de la première page du passeport.
- Une copie de la convention de cotutelle définitivement signée par la partie étrangère.
- Engagement téléchargé à partir du site, avec l'authentification de la signature.
- Programme de recherche signé par la partie étrangère.
- relevés de Notes du baccalauréat
- relevés de Notes des années d'études durant la préparation du diplôme d'ingénierie pour les étudiants ayant suivi une formation d'ingénieur
- relevés de Notes des années d'études durant la préparation du diplôme de licence



- relever de Notes des années d'études durant la préparation du diplôme Master

**N.B :**

- l'inscription en ligne est obligatoire ([www.besf.rnu.tn](http://www.besf.rnu.tn)).
- Toute demande sera automatiquement rejetée si les pièces à fournir sont incomplètes.
- Les étudiants ne peuvent bénéficier de report que dans des cas exceptionnels et tout report doit être argumenté.
- Les demandes de report doivent être adressées à l'Université

Il est porté aussi à la connaissance des étudiants que la sélection des dossiers se fera suivant les critères indiqués ci-dessous :

- La moyenne obtenue au Baccalauréat.
- Le Nombre d'années passées pour l'obtention du diplôme de la licence, du diplôme master, du diplôme d'ingénieur (Non redoublement).
- La moyenne obtenue durant le cursus universitaire
- La Priorité est accordée aux étudiants inscrits en troisième année de thèse.
- La Priorité est accordée aux étudiants inscrits en cotutelle la convention doit être dûment signée par les différents partenaires (tunisiens et étrangers)

